

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1318
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police

ASSOCIATION RECTA LINEA.

Objet : défendre le nom, les valeurs et les intérêts moraux et matériels de la famille DE REYNAL DE SAINT MICHEL dont la devise est #RECTA LINEA# ; apporter toute aide utile sur les plans matériel, juridique, culturel, professionnel et moral à tout membre de la famille, même non adhérent de l'association, qui pourrait se trouver dans une situation difficile ; contribuer moralement et financièrement à l'éducation, à la scolarité et la formation professionnelle des membres de l'association ou de leurs enfants ; promouvoir la solidarité entre les membres de l'association sous toutes ses formes ; encourager et faciliter matériellement les études et la carrière de ses membres et celles de leurs enfants, à cette fin, le cas échéant, créer un fonds d'entraide familiale et posséder soit en jouissance, soit en propriété les immeubles nécessaires à la réalisation de son objet ; promouvoir l'entraide familiale sous toutes formes susceptibles de contribuer à l'épanouissement de ses membres, des plus jeunes aux plus âgés, sur les plans familial, social et professionnel ; assurer le maintien de l'esprit et des traditions de la famille en matière sociales, civiques et religieuses ; assurer la conservation et la protection du patrimoine familial, documents, archives, œuvres d'art, objets de famille, sépultures, et cetera, liés à l'histoire de la famille ; procéder à l'acquisition et la gestion de biens meubles ou immeubles, présentant un intérêt pour la famille, en fonction du passé comme en fonction de l'avenir ; promouvoir la mise en valeur de l'histoire de la famille par l'étude et la recherche, notamment en matière de généalogie, ainsi que par l'exaltation des réalisations exemplaires des ancêtres ; recevoir des biens meubles et immeubles convenant à la réalisation de son objet, s'intéresser et réaliser des affaires ou opérations commerciales, boursières ou financières ; faire commerce par la vente ou location de biens ou services dont les produits seront exclusivement réservés à la réalisation de l'objet de l'association ; gérer les biens qu'elle possède ou recevra «en bon père de famille» et respecter les stipulations et conditions imposées par les donateurs ou testateurs ; participer à l'organisation de toutes formes d'activités religieuses, sociales, culturelles, sportives, professionnelles et autres susceptibles de resserrer les liens

familiaux des membres entre eux, mais aussi avec les membres des familles alliées ainsi qu'avec l'environnement social de la famille ; assurer l'organisation ou la participation à toutes activités, manifestations, fêtes tant en France qu'à l'étranger, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social et pouvant contribuer à sa réalisation

Siège social : 7, boulevard Emile Augier, 75116 PARIS.

Date de la déclaration : 31 octobre 2017.